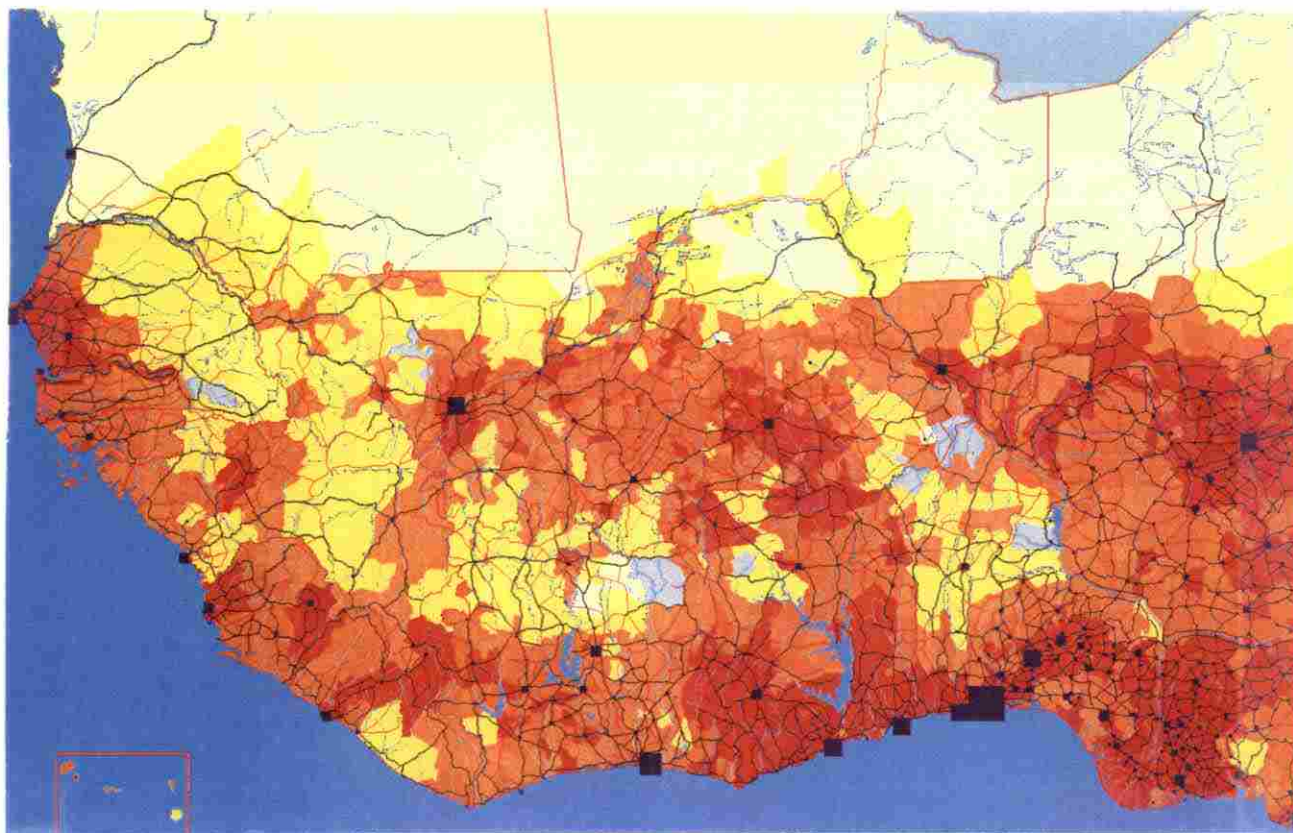


4211

**POPULATIONS
ESPACE
ET SOCIÉTÉS
EN AFRIQUE DE L'OUEST**



*APERÇU DE L'ÉTUDE DES PERSPECTIVES À LONG TERME
EN AFRIQUE DE L'OUEST*

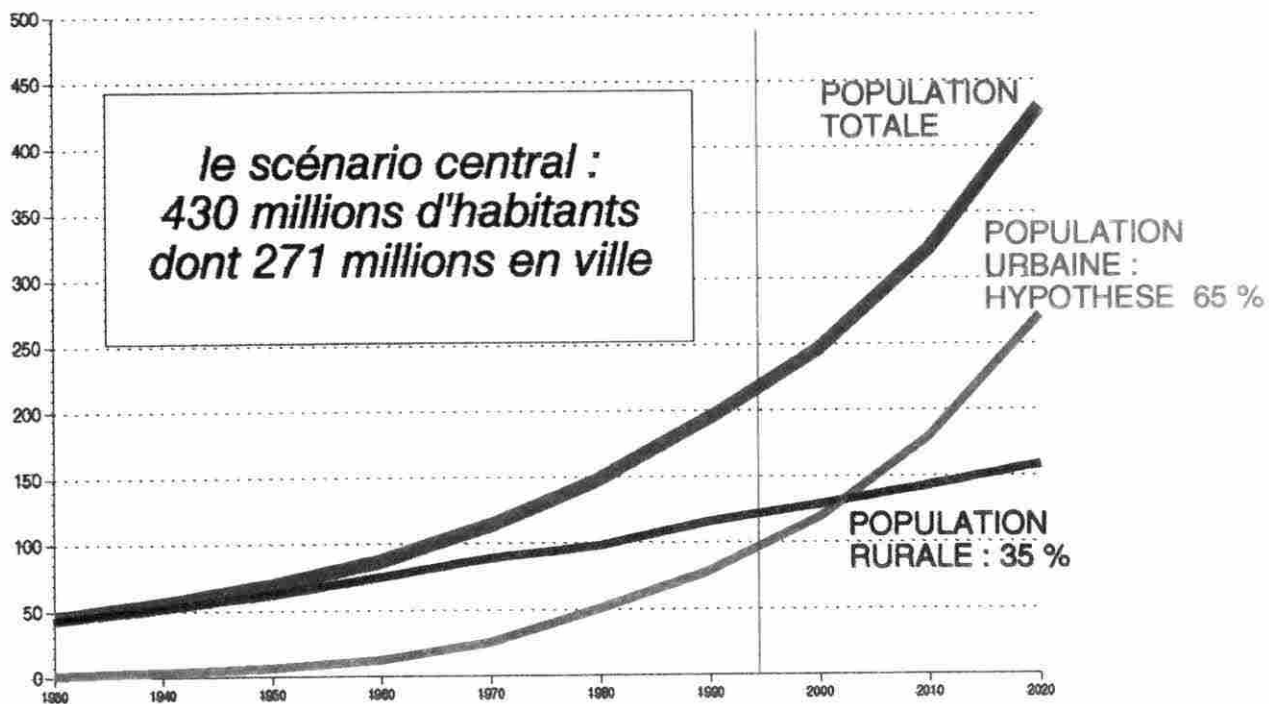


CLUB DU SAHEL, JANVIER 1995

I. LES DEUX GRANDS MOTEURS DU CHANGEMENT EN AFRIQUE DE L'OUEST

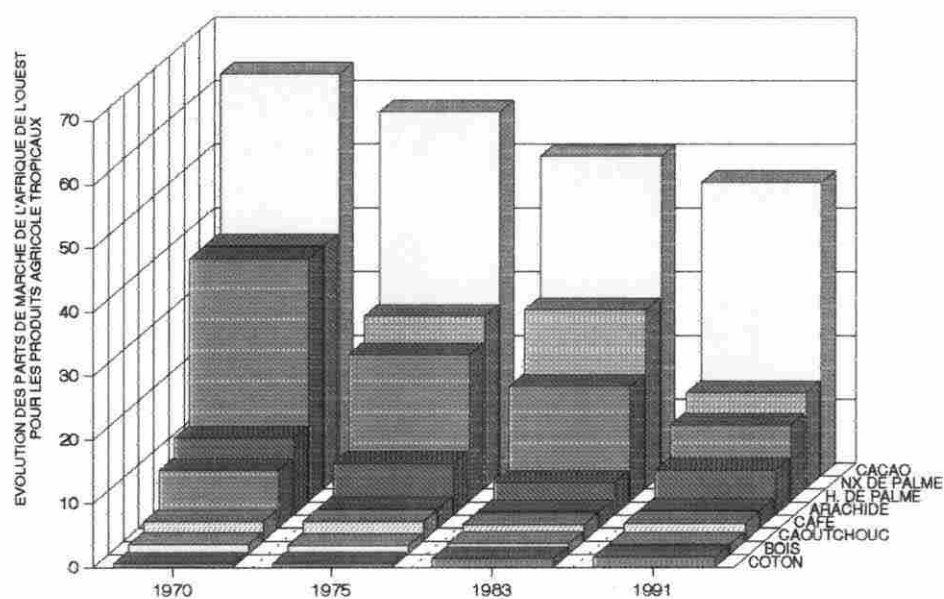
Au cours des trente dernières années, l'Afrique de l'ouest a connu des évolutions économiques et sociales extrêmement fortes. L'un des objets de l'étude WALTPS était de comprendre les racines de ces évolutions. Schématiquement, on peut dire qu'elles ont été déterminées par deux facteurs majeurs : une croissance démographique exceptionnelle et une connexion brutale de la région aux marchés mondiaux. Les réponses des populations à ces deux grandes mutations se sont notamment traduites par une forte mobilité dans l'espace régional.

UNE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE EXCEPTIONNELLE



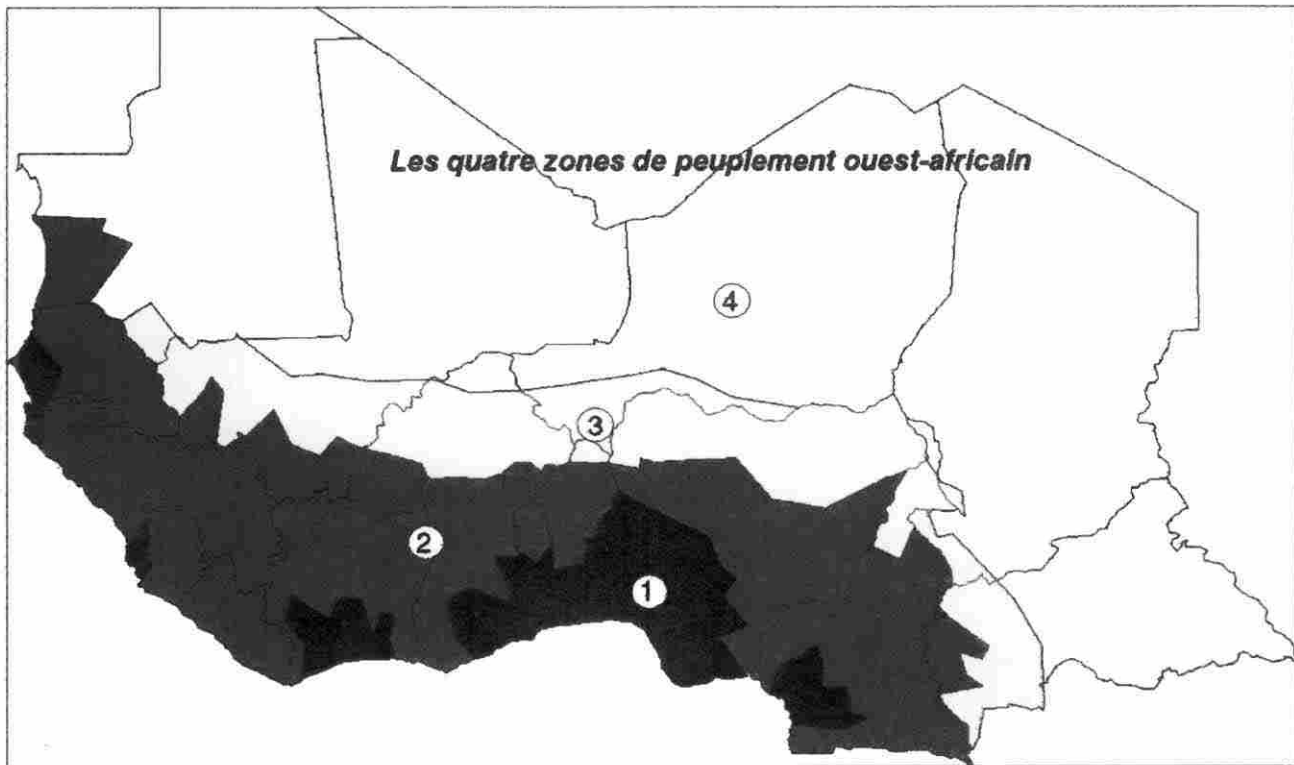
■ La population de l'Afrique de l'ouest est passée de 45 millions de personnes en 1930 à 87 millions en 1960, et 194 millions en 1990. Elle atteindra probablement 430 millions d'habitants en 2020. Cette hypothèse moyenne, retenue par l'étude, se situe en bas de la fourchette des projections généralement admises et tient compte de l'impact de la pandémie du SIDA ■ La proportion d'urbains est, quant à elle, passée de 4 % en 1930, à 14 % en 1960, 40 % en 1990 ; elle dépassera sans doute 60 % en 2020. ■ En dépit de la croissance des villes, la population rurale a augmenté de 60 % entre 1960 et 1990 et continuera de croître pendant encore au moins deux décennies. ■ En l'espace de quatre générations, la région aura donc vu sa population totale multipliée par dix et sa population urbaine par cent. Le phénomène est d'une telle ampleur qu'il devient déterminant dans l'évolution des économies et des sociétés ouest-africaines et dans la géopolitique régionale. ■ A très long terme (50 ans et plus) les scénarios démographiques divergent de plus en plus fortement, selon que des politiques de planning familial auront été, ou pas, mises en oeuvre avec succès.

UNE CONNEXION BRUTALE AUX MARCHES MONDIAUX



■ La période précoloniale et la période coloniale avaient peu préparé la région à la compétition économique. La faible valorisation économique était essentiellement basée sur les avantages comparatifs "naturels" des matières premières agricoles tropicales. Après les indépendances, les jeunes Etats ouest-africains sont entrés de plein pied dans une compétition économique à laquelle ils étaient peu et mal préparés, et les effets en ont directement rejailli sur les sociétés. ■ Pour faire face aux besoins d'une population croissante, et pour satisfaire aux exigences d'une jeune classe dirigeante aspirant à rattraper rapidement les pays développés, les pays ouest-africains ont continué à baser leur croissance économique sur leurs atouts naturels : une agriculture pionnière vivant de ponctions sur les ressources naturelles, et l'exploitation de matières premières minérales lorsqu'ils en détenaient. Sous la pression des multiples demandes exprimées dans les sociétés, peu d'investissements ont été consentis pour diversifier les sources de revenus des économies nationales. Ces dernières ont été sur l'ensemble des trente dernières années extrêmement dépendantes des cours des matières premières et des transferts internationaux.

CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE, CONNEXION INTERNATIONALE ET PEUPLEMENT REGIONAL

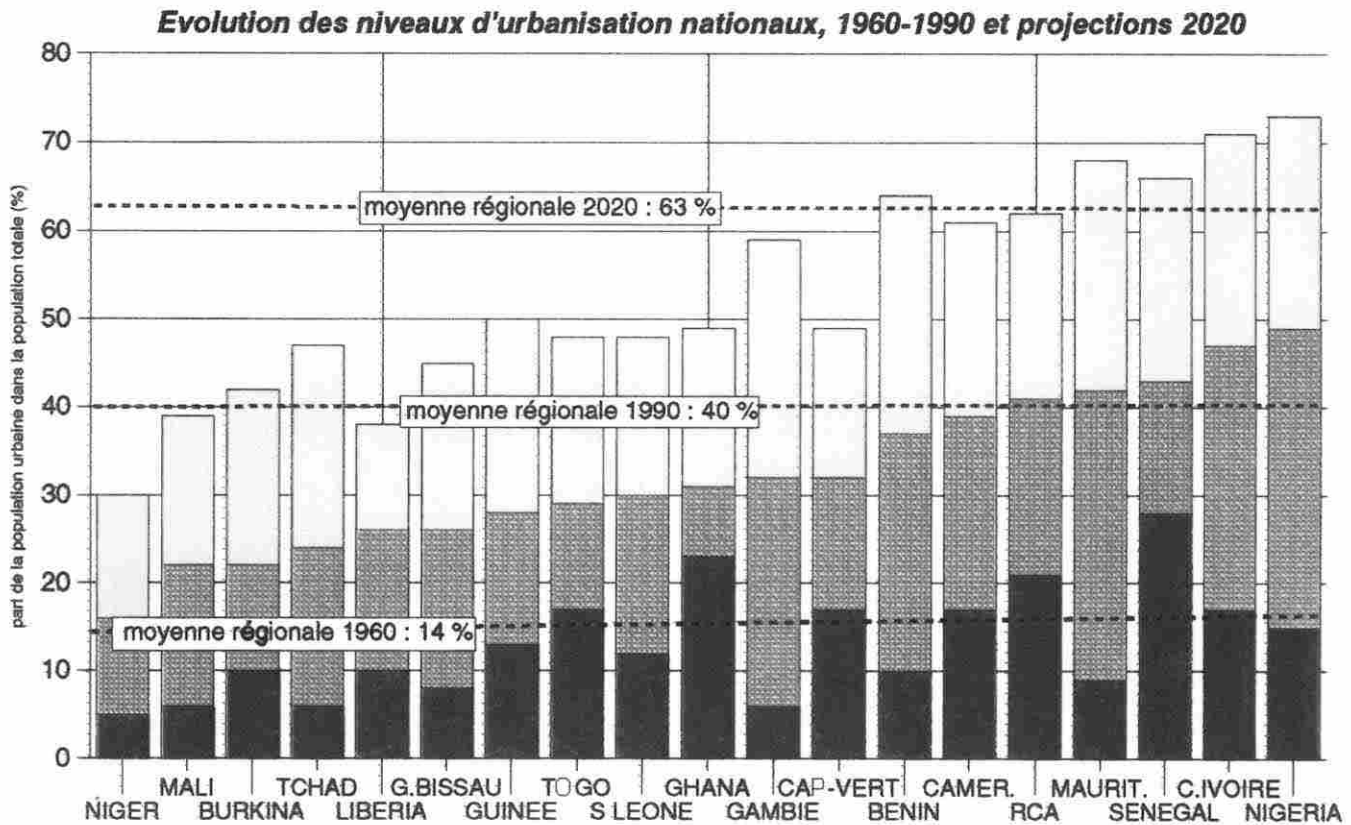


■ En réponse aux contraintes imposées par la croissance démographique, aux incitations du marché intérieur et à l'influence croissante du monde extérieur, la région a connu et continuera de connaître de fortes migrations : du nord vers le sud dans la plupart des pays, des pays enclavés vers les pays côtiers et, de la campagne vers les villes (encore très profondément rurale dans les années 60, l'Afrique de l'ouest sera majoritairement urbaine en 2020 et certains pays passeront ce cap d'ici quelques années). ■ La région peut être divisée en quatre grandes zones relativement homogènes du point de vue des dynamiques de peuplement. La zone 1 rassemble les principaux pôles de croissance des pays côtiers ; cette zone qui couvre 8 % de la superficie régionale abrite 41 % de la population totale contre 35 % en 1960. La zone 2 est une zone d'émigration, elle est relativement sous-peuplée et sous-urbanisée par rapport à son potentiel. La zone 3 correspond aux parties les plus dynamiques des pays sahéliens. Plus urbanisée que la précédente, elle est relativement surpeuplée par rapport à son potentiel de ressources naturelles. La zone 4 que forment les marges sahéliennes, souffre de fortes contraintes, c'est une zone d'instabilité et de forte émigration.

II L'EMERGENCE DU MARCHE ET DES ENTREPRENEURS

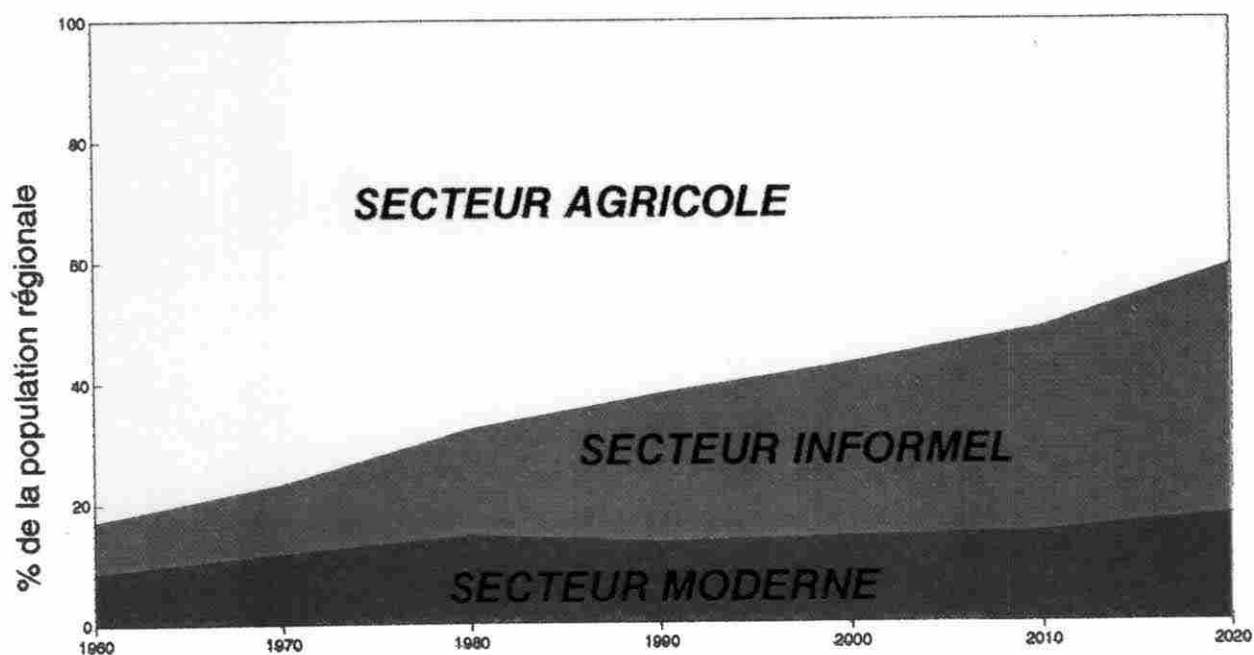
Le développement du marché, donc de la compétition entre les acteurs économiques est un fait majeur de l'évolution récente de l'Afrique de l'ouest. En ville, la période faste du boom des exportations de matières premières est passée. l'économie urbaine devra donc se développer de façon plus endogène en s'appuyant sur l'accroissement de la demande et sur le dynamisme, que l'on peut déjà observer, d'une classe naissante d'entrepreneurs. Dans le domaine agricole, les marchés urbains favorisent le développement d'une agriculture vivrière à vocation marchande, mais qui ne concernera qu'une minorité de producteurs parmi les plus dynamiques, dans les zones les plus favorisées.

LA CROISSANCE URBAINE



■ Le nombre d'urbains est passé de 12 à 78 millions entre 1960 et 1990, les villes absorbant près des deux tiers du croît démographique total. L'urbanisation est apparue comme résultant à la fois d'un facteur d'attraction et d'un facteur de répulsion. ■ Elle a été la caractéristique des économies riches comme au Nigeria dont le niveau d'urbanisation passe de 15 à 49 % et en Côte d'Ivoire (17 à 47 %) mais s'est également développée dans des pays ayant subi une crise écologique profonde comme la Mauritanie (de 9 à 42 % d'urbains), ou en proie à une grave instabilité politique comme au Tchad (de 6 à 24 %). ■ Il n'est pas rare de voir ces facteurs se mêler dans un même pays. Ainsi, au Mali, toutes les villes moyennes ont connu une croissance rapide. Mais, alors que la croissance de Mopti, Gao, ou Tombouctou est essentiellement imputable aux deux sécheresses qui ont chassé les populations rurales de leurs terres, la croissance de Kita, Koutiala et des autres villes du bassin cotonnier résulte clairement d'une diffusion de la richesse du coton et de son effet d'entraînement.

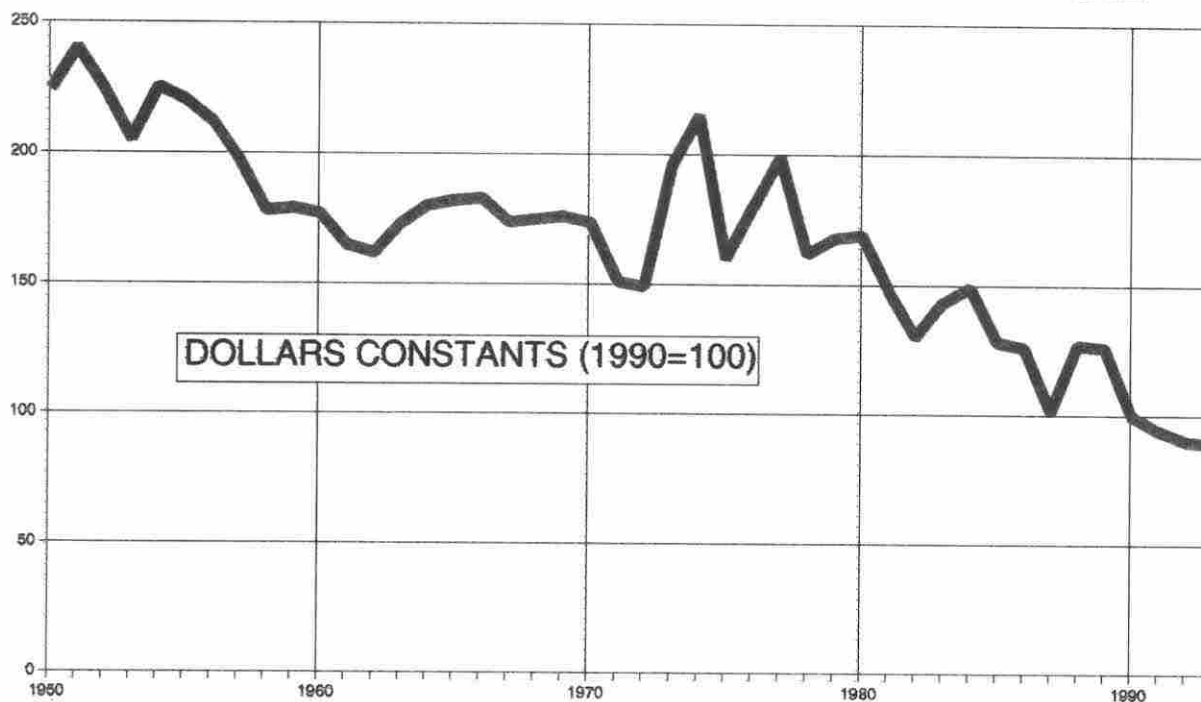
L'ECONOMIE DES VILLES S'EST TRANSFORMEE EN ACCUEILLANT DE NOUVEAUX MIGRANTS



■ En arrivant en ville, les besoins d'un migrant s'expriment, beaucoup plus qu'à la campagne, de façon monétaire. Le secteur informel est le "lieu" privilégié où ces besoins élémentaires -se nourrir, se loger, se vêtir- peuvent être satisfaits. Il est constitué majoritairement de néo-urbains ayant gardés de forts liens avec leur milieu d'origine et subissant de fortes pressions de la part des candidats au départ dans les villages. De ce fait, lorsqu'une activité économique dégage des revenus permettant de satisfaire des besoins allant au-delà des besoins essentiels, cette activité est aussitôt "divisée" pour accueillir un nouveau migrant. ■ Ce mécanisme explique une nette corrélation entre croissance économique et urbanisation. Ainsi, le boom économique des années 70 s'est traduit par une croissance urbaine de plus de 7 % par an, tandis que la crise de la dernière décennie a vu ce taux revenir à 4,5 %. ■ Le secteur moderne, qui assure encore 80 % de la valeur ajoutée non agricole, ne représente plus qu'un tiers de l'emploi non agricole et de l'emploi urbain. Le secteur informel urbain, dont la productivité moyenne est double de celle du secteur agricole, est devenu depuis 1980 le principal pourvoyeur d'emploi ; il le restera dans l'avenir.

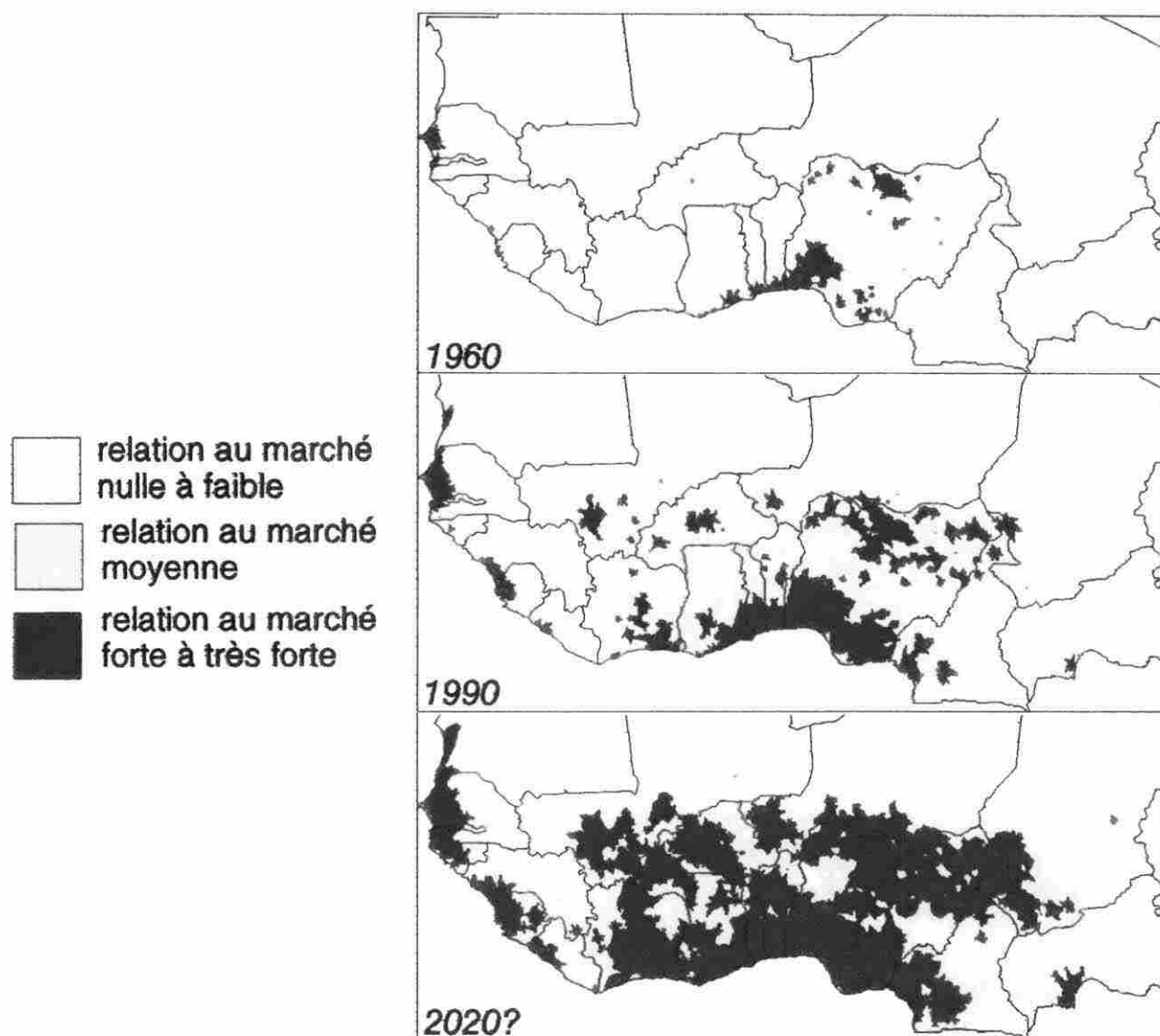
L'ECONOMIE POPULAIRE URBAINE POURRAIT SE DEVELOPPER DE FACON PLUS ENDOGENE

INDICE GENERAL DES MATIERES PREMIERES HORS PETROLE



■ Les ressources d'exportation ont essentiellement été investies dans les villes. La construction d'infrastructures, de bâtiments publics, les salaires des fonctionnaires... ont été, pendant longtemps, les principaux moteurs de l'économie urbaine, induisant, en trente ans, une accumulation de capital physique de l'ordre de 300 milliards de dollars. ■ Cette accumulation de capital a pour contrepartie le développement du secteur du bâtiment et des travaux publics et constitue le socle sur lequel devrait se développer l'entrepreneuriat et la croissance économique future de l'économie urbaine. ■ Cette évolution est possible mais elle est également souhaitable car le recyclage des ressources d'exportation des matières premières, est probablement appelé à jouer un rôle décroissant. Le nouveau dynamisme de l'économie urbaine devra être assuré par l'expansion du marché régional, résultant de la restructuration du peuplement, et par la croissance de la productivité urbaine, qui devrait être favorisée par le ralentissement structurel du processus d'urbanisation.

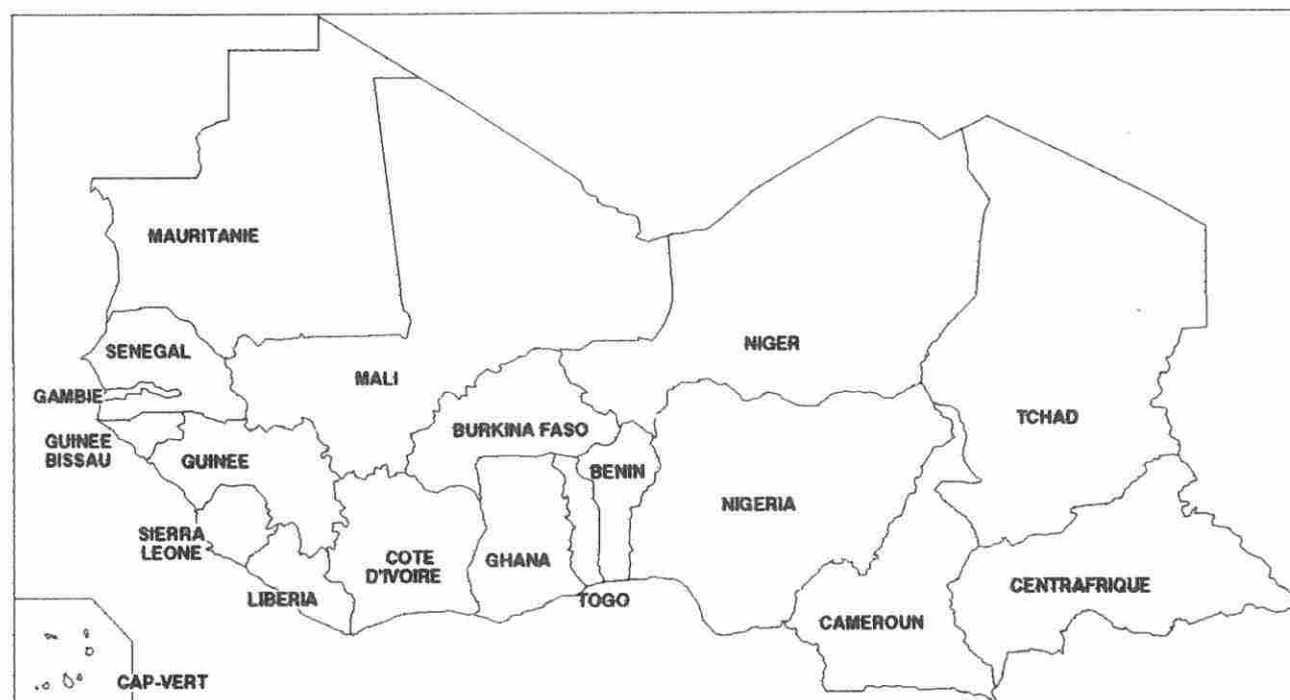
LES MUTATIONS DE L'AGRICULTURE FACE A L'URBANISATION



■ Il existe une forte corrélation entre la densité de la population rurale, la productivité agricole et la proximité des marchés urbains. On observe que les villes exercent une influence croissante sur la production de leur hinterland rural et deviennent le principal moteur du passage d'une agriculture extensive et minière à une agriculture compétitive et soutenable.

■ En fait, l'agriculture ouest-africaine est dans une phase de transition : certaines exploitations agricoles sont désormais bien insérées dans le marché et fonctionnent dans une logique pleinement marchande, alors que pour bon nombre de ménages, l'agriculture reste avant tout un mode de vie (voire de survie). Même dans l'hypothèse d'un développement rapide des marchés, cette dualité restera durablement une caractéristique de la région.

Le champ de l'étude des perspectives à long terme en Afrique de l'ouest :

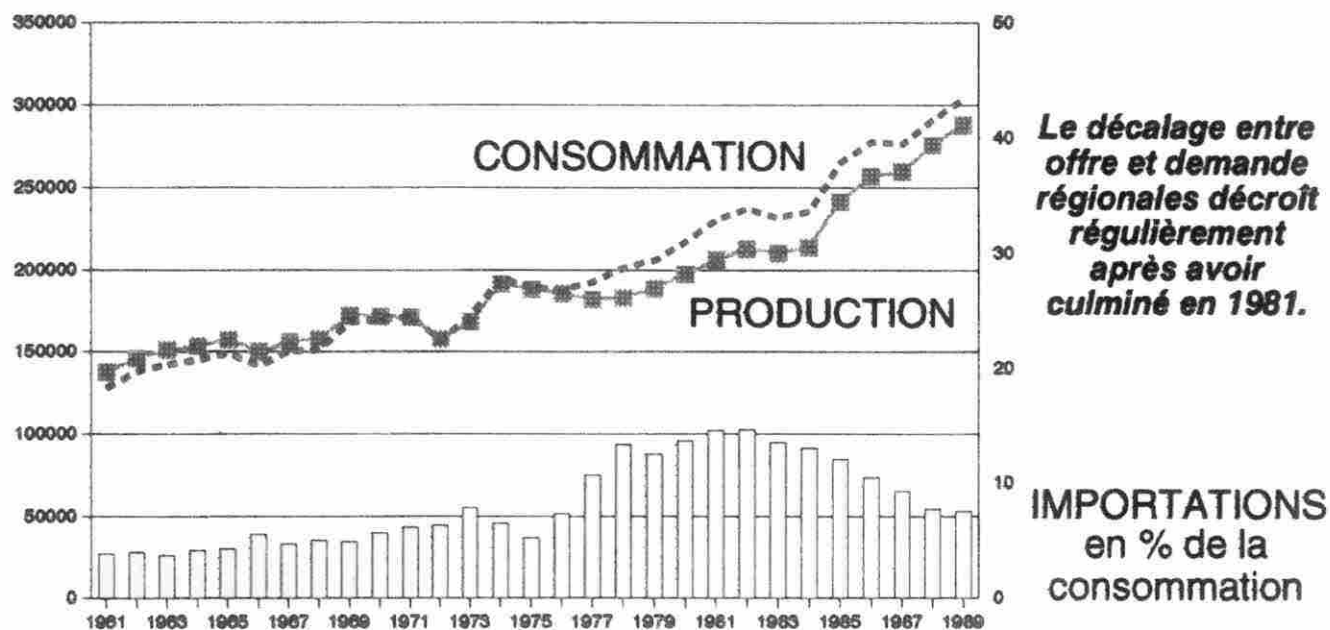


***... les pays sahéliens
et les pays côtiers
du golfe de Guinée.***

WALTPS (West African Long Term Perspective Study) ou, en français "étude des perspectives à long terme en Afrique de l'ouest", a été réalisée de 1992 à 1994. A partir d'un constat simple : le doublement très probable de la population de l'Afrique de l'ouest d'ici 2020, son mandat était de répondre à quatre questions : ■ Où vivront les habitants de la région dans une génération ? ■ Quels seront les besoins des différentes catégories de population ? ■ Comment, et dans quelle mesure, ces besoins seront-ils satisfaits, sur la base de quels revenus, de quelles activités et de quels échanges ? ■ Quelles stratégies faudrait-il mettre en oeuvre pour accompagner les mutations prévisibles de la région ?

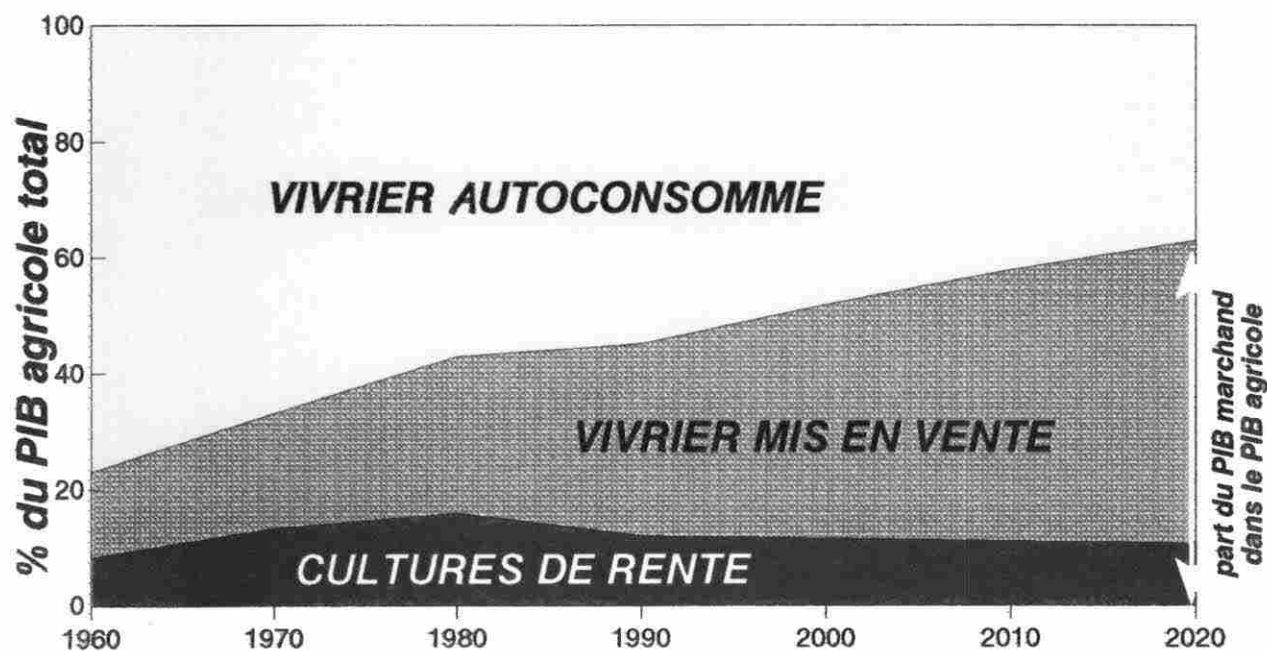
L'étude a été réalisée par une équipe pluridisciplinaire d'experts africains et européens dirigée par Jean-Marie Cour et le Secrétariat du Club du Sahel à Paris et par Brah Mahamane et la Cellule CINERGIE BAD/OCDE à Abidjan. Son financement a été assuré par la Commission Européenne, appuyée par la Banque Africaine de Développement, la Banque Mondiale, la Belgique, le Canada, les Etats-Unis, la France et les Pays-Bas.

L'AGRICULTURE A REPONDU A LA CROISSANCE DE LA DEMANDE REGIONALE



■ L'agriculture a répondu à la très forte croissance de la demande régionale. Le décalage constaté entre la demande et l'offre a certes augmenté entre 1960 et 1980, mais il est nettement décroissant depuis. ■ D'autre part, la croissance de l'extraversion des modes de consommation alimentaire est une fausse évidence : les importations alimentaires par tête, en milieu urbain et en milieu rural, constatées en 1990, sont comparables à celles des années 60. ■ Qu'en sera-t-il de l'avenir ? Si l'agriculture reste généralement leur activité dominante, les ménages ruraux sont de plus en plus ouverts à d'autres sources de revenus. ■ Dans ce contexte de fluidité croissante des activités et des investissements, l'agriculture ne peut espérer progresser significativement que si elle s'avère compétitive vis-à-vis des autres activités économiques. C'est en particulier le cas pour l'adoption des innovations techniques qui nécessitent des investissements supplémentaires en travail ou en capitaux. Lorsque ces innovations s'avèrent rentables, elles sont rapidement adoptées et peuvent être financées par des revenus extérieurs à l'activité agricole, comme cela a été observé, par exemple, dans la zone de Kano.

COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER LE PASSAGE VERS UNE VERITABLE AGRICULTURE VIVRIERE DE RENTE

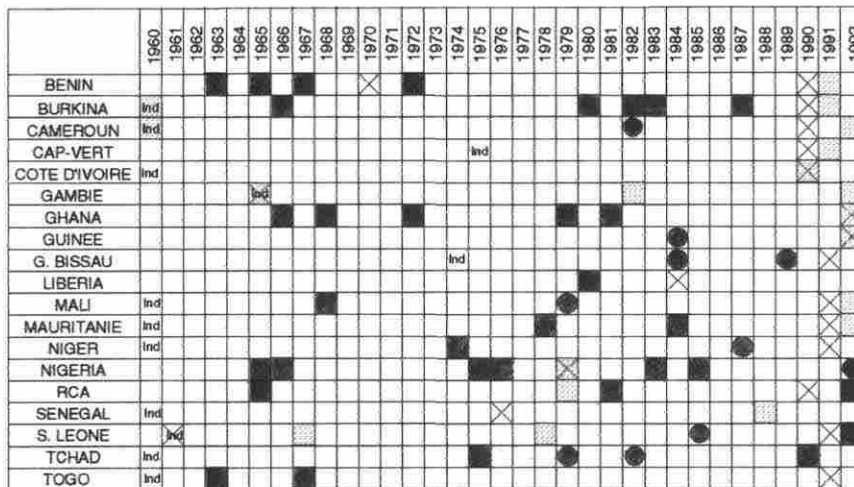


■ Même si les ruraux deviennent minoritaires, l'agriculture restera un enjeu central pour la région. Pour de nombreux pays, elle restera la principale ressource d'exportation. Autour des villes, du fait de l'intensification et dans les zones les plus vulnérables, elle devra faire partie intégrante d'un projet environnemental. Mais la plus grande inconnue réside aujourd'hui dans la façon dont le passage à une véritable agriculture vivrière de rente devra s'opérer. ■ Autour de Kano, ville de 1,3 millions d'habitants dans le nord Nigeria, l'agriculture satisfait les besoins d'une population rurale d'une densité de plus de 300 habitants au Km² et produit d'importants surplus pour les marchés urbains. L'un des enjeux de l'avenir sera de comprendre, dans les détails, le fonctionnement d'une économie agricole vivrière de ce type, non pas pour reproduire un "modèle", mais pour accompagner, avec plus d'éléments de jugement et en tenant compte des spécificités locales et environnementales, des évolutions quantitativement similaires dans d'autres parties de la région (Ouagadougou qui compte aujourd'hui 500 000 habitants, verra sa population tripler d'ici 2020...).

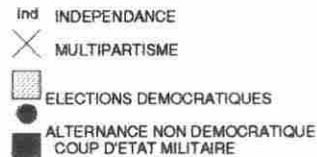
III ETAT ET SOCIETE : LES NOUVEAUX ENJEUX

De même que les années soixante ont marqué, avec les indépendances, une rupture politique majeure en Afrique de l'ouest, il est probable que les années 90 seront celles du passage de l'Etat post-colonial du parti unique à un mode de gouvernement plus en phase avec le pays réel. Comment favoriser cette dynamique ? La réponse est évidemment complexe, mais elle passe sans doute par la prise en considération de quatre éléments importants : la décentralisation, la priorité donnée à l'éducation et à la santé de base, le "réinvestissement" par l'Etat central d'un certain nombre de domaines vitaux et enfin, la libre circulation dans l'espace régional.

DE NOUVEAUX ACTEURS POUR GOUVERNER AU PLUS PRES DES REALITES



**Principales évolutions
politiques en Afrique
de l'ouest
1960-1992**



■ La fin des années 80 a marqué l'érosion de pouvoirs "confisqués" par une classe dirigeante issue de la décolonisation. Ces pouvoirs, souvent instables, ont également eu l'inconvénient d'être déconnectés du pays réel ■ Le défi des années 90 et au delà, sera de mettre en place des modes de gouvernement plus proches des gens et de l'économie réelle. ■ Sur la longue durée, et comme cela s'est passé dans de nombreuses autres régions du monde, il est probable que la société civile se portera progressivement vers le pouvoir ■ L'emprise croissante du marché, l'émergence d'une classe d'entrepreneurs urbains et ruraux, le fait que la fraction d'urbains nés en ville de parents ayant une culture urbaine sera majoritaire, sont autant d'indices qui rendent cette évolution probable.

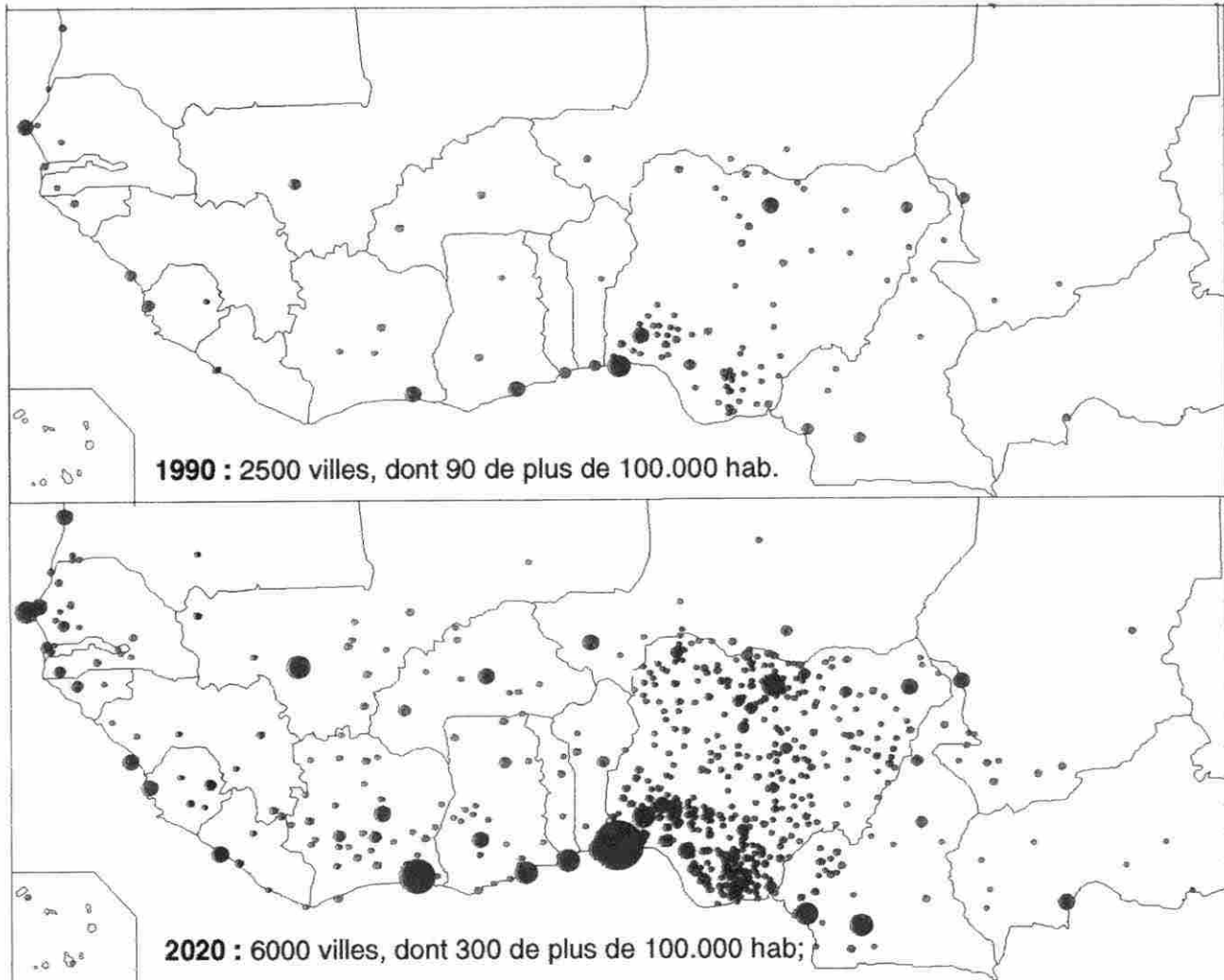
UNE DECENTRALISATION EN PHASE AVEC LE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE LOCALE

**EVOLUTION DU RESEAU DES VILLES
DE PLUS DE 100.000 HABITANTS
EN AFRIQUE DE L'OUEST
1960-1990 ET PROJECTION 2020**

POPULATION DES VILLES

• 100.000 à 200.000
• 200.000 à 500.000
• 500.000 à 1 million
• 1 à 2 millions

● 2 à 5 millions
● 5 à 10 millions
● plus de 10 millions



■ L'Afrique urbaine ne sera pas seulement celle des capitales, elle comprendra aussi un grand nombre de centres en synergie économique avec leur espace rural. C'est sur cette trame et sur les opérateurs les plus dynamiques de ces économies locales, que pourraient reposer les politiques de décentralisation. ■ Les revendications de ces acteurs porteront sur une plus grande autonomie de la gestion locale. Porteurs d'une plus grande légitimité que l'Etat central, ils devraient être mieux à même de collecter et de gérer la fiscalité locale en fonction de leurs besoins. ■ Cependant, ce type d'évolution ne pourra voir le jour que si l'Etat central est capable d'en porter le projet et d'assurer ses rôles essentiels.

L'ETAT DOIT ETRE EN MESURE D'ASSURER SES ROLES ESSENTIELS

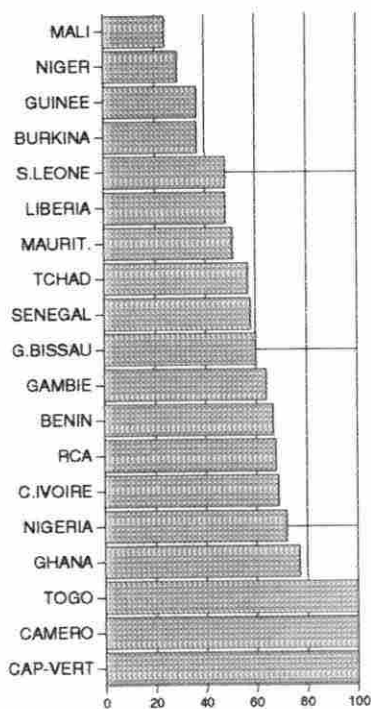
EVOLUTION DU RESEAU DES VILLES DE PLUS DE 100.000 HABITANTS
ET DES ROUTES PRINCIPALES EN AFRIQUE DE L'OUEST
SITUATION 1990 ET PROJECTIONS 2020



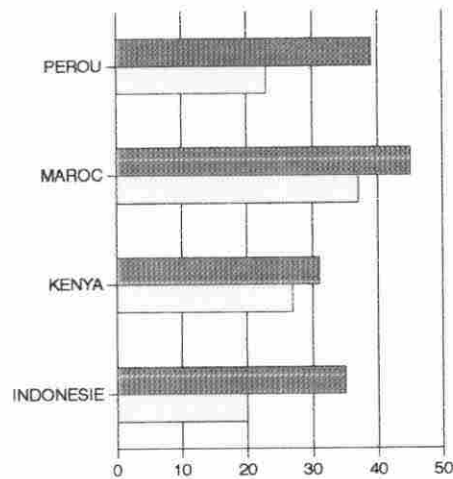
■ L'Etat ouest-africain suit, depuis quelques années, une cure d'amaigrissement, certes justifiée, mais qui ne doit pas entacher sa capacité à assurer ses fonctions régaliennes indispensables telles que la justice et la sécurité. ■ Il doit en outre développer les infrastructures lourdes d'assainissement, d'adduction d'eau, de communication etc...

PRIORITE A L'EDUCATION ET A LA SANTE

Taux brut de scolarité primaire dans les pays ouest-africains

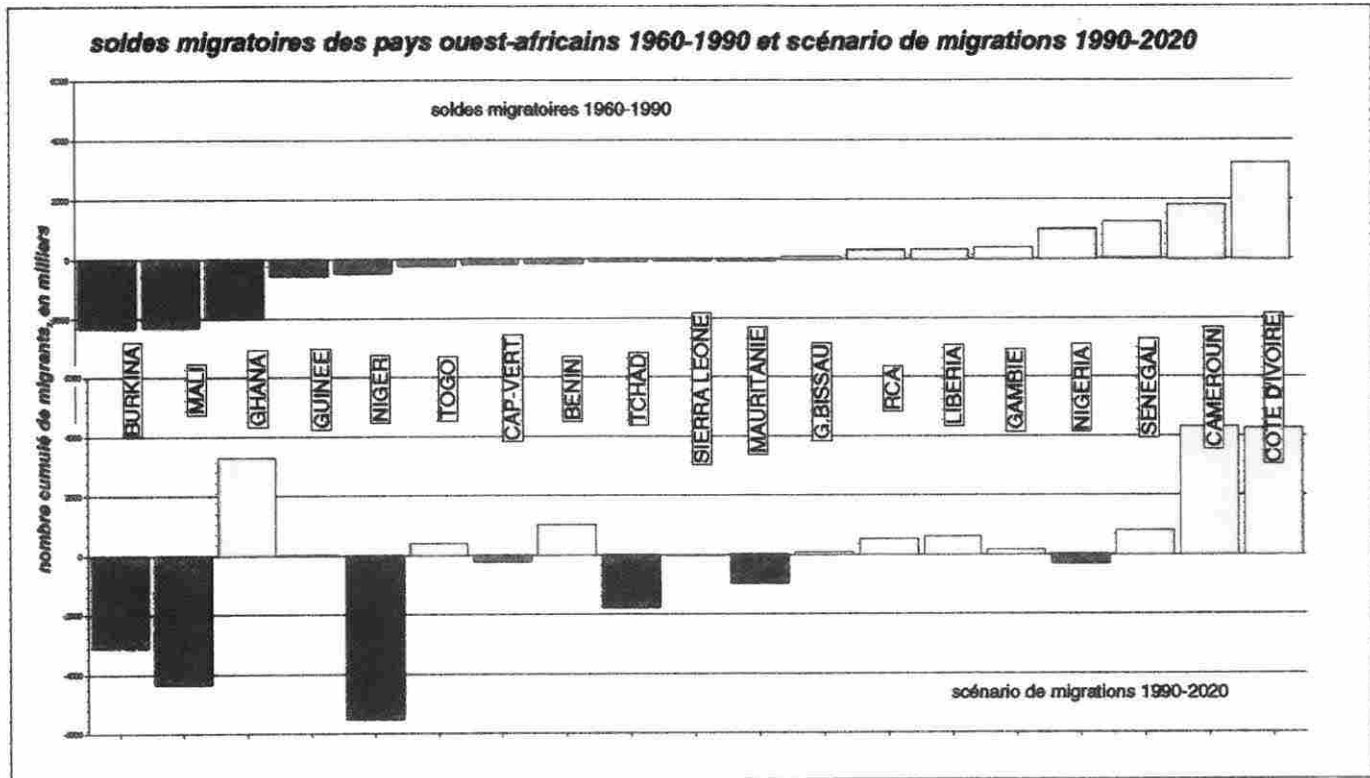


Diminution de la mortalité infantile lorsque les parents ont été scolarisés pendant 4 à 6 ans (mère en orange, père en jaune)



■ Instruction et santé sont deux domaines interdépendants et essentiels pour l'avenir ; des investissements rentables à long terme, dont le poids et la gestion devront sans doute être répartis entre l'Etat et les administrations décentralisées ■ Le niveau d'instruction influe très fortement sur la mortalité infantile et donc sur la fécondité (on fait moins d'enfants si le risque de mortalité est plus faible). L'éducation est donc un élément essentiel de toute politique de population. Au Kenya, une étude récente a par exemple montré que lorsque la mère a 4 à 6 années de scolarisation, la mortalité infantile était inférieure de 30 % à ce qu'elle est lorsque la mère est analphabète. ■ Plus généralement, la fréquentation de l'école diminue les risques de maladie et donc optimise le travail et réduit le coût du système de santé. Toutes les analyses disponibles montrent qu'elle favorise l'amélioration de la productivité du travail aussi bien en milieu rural qu'urbain. ■ Enfin, elle détermine une citoyenneté plus responsable en permettant une participation plus active aux instances de décision locales. Elle est, de ce fait, l'un des éléments porteur de toute politique de décentralisation.

ASSURER LA LIBRE CIRCULATION DANS L'ESPACE REGIONAL

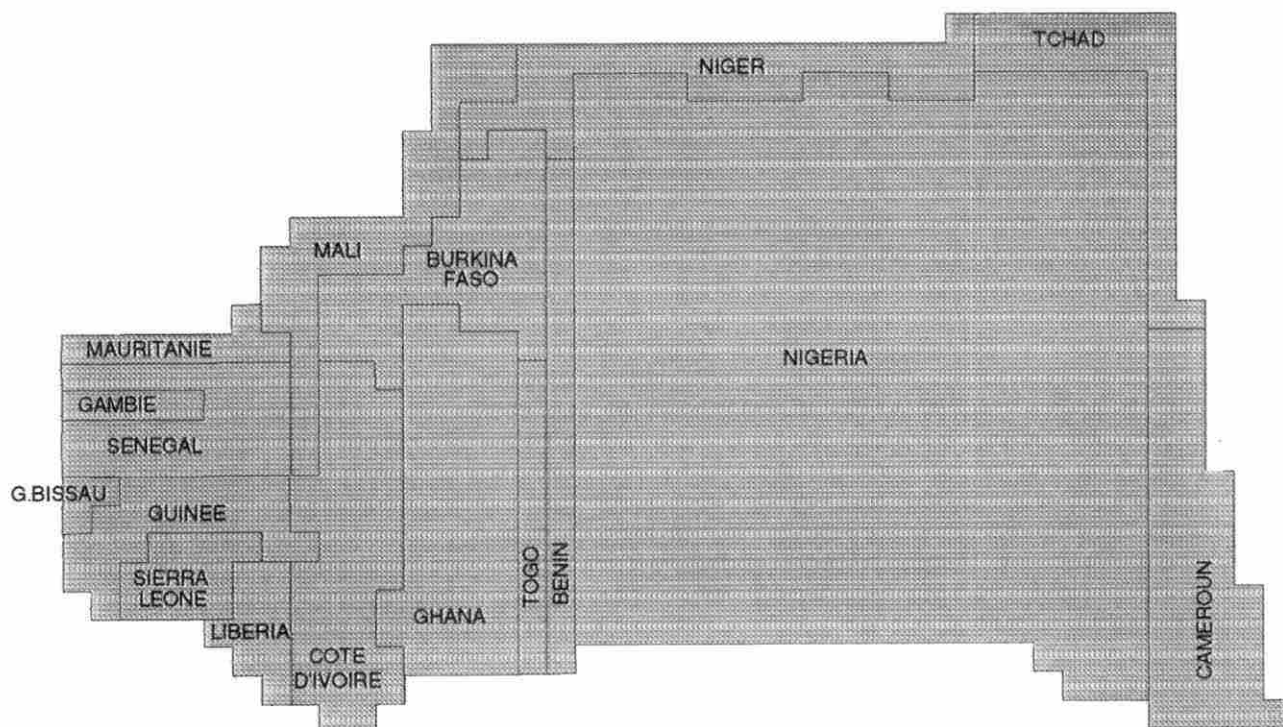


■ Si le Burkina Faso avait connu un solde migratoire nul au cours de la période 1960-1990, sa population serait en 1990 de 11 millions d'habitants au lieu de 8,6 dans la réalité. L'émigration de quelque 20 % de la population burkinabè en trente ans a grandement contribué à alléger la pression sur les ressources naturelles, et les transferts de fonds par les travailleurs émigrés ont constitué une importante source de financement de l'économie nationale. ■ La Côte d'Ivoire, pays d'immigration par excellence, était deux fois moins peuplée que l'actuel Burkina Faso dans les années 1930, elle sera sans doute deux fois plus peuplée que ce pays en 2020. L'afflux de population étrangère a largement contribué au développement de ce pays et au renforcement de son influence régionale. ■ Sans cette mobilité, le décuplement de la population de la région en moins d'un siècle conduirait à des situations inacceptables du point de vue de la sécurité alimentaire, de l'environnement et de l'évolution socio-politique.

IV DEVELOPPER DE NOUVELLES RELATIONS AVEC L'EXTERIEUR

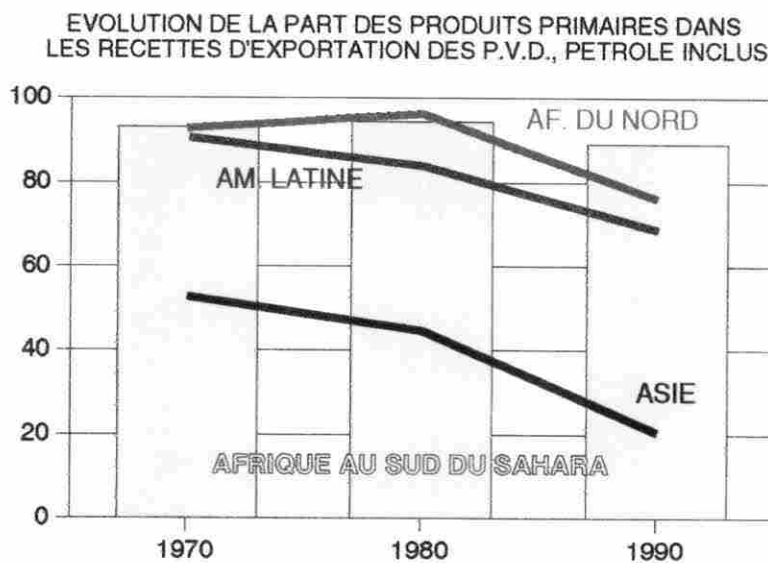
L'Afrique de l'ouest sera nécessairement amenée à développer son marché régional. D'abord parce que les réseaux physiques d'échanges, les aires d'influence des marchés urbains en expansion, ignoreront de plus en plus les frontières, ensuite parce qu'il faudra compenser une pénurie probablement grandissante de devises. Mais par ailleurs, deux grandes questions se posent quant aux relations de la région avec le reste du monde. La première est relative au maintien d'un minimum de ressources en devises dans un contexte où les matières premières représentent encore l'essentiel de ces ressources. La seconde porte sur les modalités du financement des énormes besoins de la région en investissements de toutes natures.

ENCOURAGER LES ECHANGES ET LA COOPERATION AFRICAINE



■ Un phénomène majeur de l'avenir devrait être l'essor du marché régional, et continental, même en l'absence de cadre formel d'intégration régionale. Cet essor a été jusqu'à présent pénalisé par la protection des marchés intérieurs et la préférence donnée au commerce lointain ; mais ces entraves devraient diminuer avec la raréfaction des devises et l'acceptation de la concurrence régionale. ■ Plus profondément, l'essor du marché régional est inscrit dans les perspectives de peuplement. La carte des tensions de marché prévisionnelles en 2020 indique que les zones d'approvisionnement naturelles des centres de population vont de plus en plus traverser les frontières. ■ Cette dynamique des échanges régionaux, permettra de compenser en partie la diminution prévisible des ressources en devises. Elle pourrait également marquer une étape : celle de la compétitivité régionale, préalable à l'accès à la compétitivité internationale. ■ Enfin, elle sera en grande partie conditionnée par l'évolution du Nigeria qui représente à lui seul la moitié de la population et de l'économie régionale.

MAINTENIR DES RESSOURCES MINIMUM EN DEVISES



■ La principale ressource en devises des pays africains restera encore pour longtemps l'exportation de matières premières, essentiellement agricoles (le Nigeria et ses hydrocarbures faisant exception). Même si la région doit miser en grande partie son avenir sur le développement de son marché intérieur, il est important que ses exportations vers le reste du monde augmentent à un rythme minimum, de l'ordre de celui de la croissance démographique, soit 3 à 4 % par an. ■ Un tel objectif n'est pas irréaliste si l'on donne à la régulation internationale du commerce une vocation de développement qu'elle n'a pas encore. ■ L'OCDE estime que, une fois l'ensemble des accords de l'Uruguay round opérationnels, le commerce mondial devrait augmenter de l'ordre de 200 milliards de dollars par an dont 140 milliards reviendront aux pays développés et 18 à 30 milliards aux PVD D'Asie. Les autres régions en développement ne profiteront que faiblement de cette croissance, voire pas du tout !

AVANT-PROPOS

L'étude des perspectives à long terme en Afrique de l'ouest (WALTPS) entend contribuer à l'effort d'explicitation d'*une vision régionale et à long terme*. Elle met en évidence les transformations structurelles accomplies depuis les années 1960 par les populations et les institutions ouest-africaines et resitue ces transformations dans la *trajectoire longue* que les pays auront parcourue en l'espace d'un siècle (de 1930 à 2030) pendant lequel la population totale aura décuplé et la population urbaine aura centuplé.

La thèse centrale de l'étude est que *les stratégies de développement doivent accompagner les mutations structurelles nécessaires et prévisibles et tenir compte des spécificités de la région* face aux changements. Ces spécificités résultent de la conjonction de caractères particuliers des espaces régionaux et des hommes qui les peuplent *hic et nunc* et du contexte lui-même particulier de l'économie-monde. C'est souvent parce que l'on oublie ces spécificités que, pour survivre, les acteurs de la région sont amenés à "tricher" avec les règles et les conditions qui leur sont faites. Rappelons quelques-unes de ces spécificités.

■ **La croissance démographique rapide** : parce qu'elle est la dernière région du monde à accomplir sa transition démographique, l'Afrique doit supporter des taux de croissance démographique élevés (la mortalité baisse rapidement). Contrairement au cas des pays aujourd'hui développés, elle ne peut épancher, par conquête ou émigration, son trop-plein démographique sur d'autres continents.

■ **L'extrême mobilité du peuplement** : héritée de l'histoire, cette mobilité est rendue possible par l'absence d'une étape de peuplement rural préalablement stabilisé ; les déplacements réels dépassent largement les soldes migratoires qui sont mesurés de loin en loin. Cette propension pour la mobilité peut contribuer à la solution des problèmes posés par la croissance démographique, mais elle est aussi génératrice de tensions difficiles à gérer.

■ **L'explosion urbaine** : contrairement à l'Amérique ou l'Asie où les villes se sont créées avec un fort apport de migrants d'origine urbaine formés ailleurs et apportant avec eux des compétences et des capitaux, les villes africaines n'ont qu'une très faible proportion d'habitants disposant de l'expérience du mode de vie urbain, la majeure partie des citadins se considèrent comme en transit et non comme définitivement installés.

■ **L'extrême faiblesse du capital physique hérité de l'histoire** : la région ne disposait au début du siècle que de très peu de structures pérennes, même en milieu rural où l'agriculture n'était pas sédentarisée. Contrairement au cas des pays asiatiques, l'absence de capital "primitif" interdisait d'y puiser le capital privé requis par le développement urbain, d'où la nécessité faite aux sociétés africaines d'accroître les prélèvements sur les flux courants. Cette absence d'héritage se fait encore sentir aujourd'hui.

■ **La nécessaire priorité accordée à l'activité sur la productivité** : les sociétés africaines se devaient d'accueillir les nouveaux arrivants, par la création d'activités essentiellement informelles. La croissance de la productivité du travail ne pouvait être qu'un objectif secondaire. Dans ces conditions, la greffe industrielle tentée dans les années 1960, qui ne pouvait avoir pour justification de remplacer une main-d'oeuvre rare ou chère par des machines, était souvent "prématurée", faute

de marché intérieur et de compétitivité par rapport aux pays développés. En subventionnant leurs exportations et en se débarrassant de leurs rebuts et produits usagés à des prix défiant toute concurrence, les pays riches créent des conditions très défavorables au développement de l'artisanat et de la petite entreprise.

■ **L'inversion des flux du commerce agro-alimentaire mondial** : alors qu'historiquement, les pays riches ou plus avancés venaient chercher dans les pays pauvres des productions alimentaires pour combler le déficit lié à la première phase d'urbanisation, ils sont aujourd'hui excédentaires et ne laissent aux pays en développement que le commerce de denrées secondaires, aux débouchés de plus en plus limités et instables.

■ **La vulnérabilité aux chocs extérieurs, exacerbée par la balkanisation du continent** : les pays ouest-africains sont confrontés à l'instabilité et à la baisse tendancielle des termes de l'échange et des transferts nets en provenance du reste du monde. La balkanisation de la région et son extrême perméabilité aux importations entravent le développement du marché régional.

■ **L'extrême perméabilité aux influences extérieures** : ainsi confrontés à un environnement international envahissant et globalement défavorable, les pays africains sont beaucoup moins capables que les grands pays d'Amérique et d'Asie de résister à la multiplication des initiatives des leurs partenaires. Contrairement aux pays riches, obligation leur est faite de se préoccuper en même temps de la compétitivité, de la sauvegarde de l'environnement, de la lutte contre la pauvreté, de la gouvernance, de la démocratisation, de l'intégration régionale...

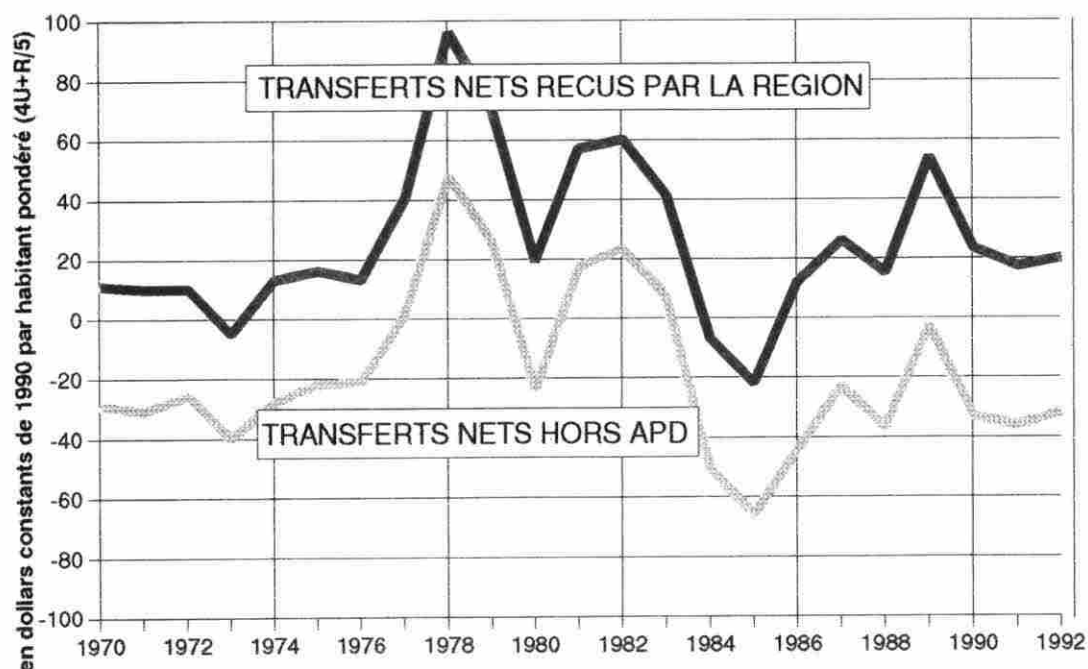
■ **La jeunesse et l'inexpérience des Etats légués par les puissances coloniales** : les trois dernières décennies n'ont pas effacé les partitions ancestrales, que la crise et l'affaiblissement du pouvoir central tendent à faire resurgir.

• •
•

Pour apprécier objectivement les performances passées des pays de la région, il faut garder présentes à l'esprit ces spécificités, et les multiples "télescopes" auxquels les pays et les sociétés sont confrontés. L'agriculture devrait devenir productive, alors qu'elle n'est pas stabilisée (y compris foncièrement) et que le marché est largement ouvert avant d'être développé ; l'industrie devrait naître alors que l'artisanat est archaïque et la main d'oeuvre pléthorique et peu formée ; la formation moderne se développe rapidement alors que l'emploi moderne fait défaut ; l'industrie devrait employer de la main-d'oeuvre alors qu'elle commence à rechercher la proximité des marchés et développe l'automatisation des tâches

Le but de l'assistance extérieure n'est pas tant d'imposer les pratiques et les structures mentales des pays déjà développés, ni d'"éviter" des erreurs que d'autres ont généreusement faites en leur temps, que d'apprécier au mieux la situation et les contraintes, de faciliter les changements et de favoriser les initiatives heureuses. Il est également de supporter le coût d'une "mise à niveau", notamment de l'aménagement de l'espace au sens le plus large (équipement de base, aménagement urbain et rural...) avec l'idée que les bénéfices n'en seront recueillis qu'à (très) longue échéance, et de mettre en accord les modalités de l'aide avec cette vision de long terme.

REDEFINIR CERTAINES MODALITES DES TRANSFERTS FINANCIERS EN DIRECTION DE LA REGION



■ Les besoins d'investissements de la région sont considérables : investissements de peuplement (l'installation d'un individu représente un besoin d'investissement (privé et public) équivalent à deux ou trois fois le revenu par habitant du milieu d'accueil), investissements d'aménagement du territoire et investissements de croissance économique (qui devraient être, sans doute, de l'ordre de trois fois supérieurs à ceux consentis depuis les indépendances). ■ Ces besoins d'investissement dépasseront durablement la capacité d'épargne intérieure, même si cette dernière est optimisée. Il existe donc un besoin de financement extérieur net à l'échelle d'une ou de plusieurs générations. ■ La Communauté internationale qui a déjà très largement contribué à l'équipement de la région (les transferts nets ont été de l'ordre de 50 milliards de dollars au cours des trente dernières années) devra donc continuer, et sans doute, amplifier ses efforts. Mais l'analyse de ces transferts montre qu'ils ont été plus déterminés par l'offre de capitaux que par la demande et que leur forte variabilité n'a pas été compensée par l'aide au développement. ■ Les pays de la région devront donc militer pour que l'aide au développement joue à l'avenir un rôle d'"amortisseur" des chocs extérieurs. ■ Il sera également nécessaire de reconsidérer la pratique du recours à l'emprunt pour financer les transferts financiers, pratique qui débouche sur des situations d'endettement dont on ne voit pas l'issue.

V DES ESPACES PLUS COHERENTS POUR LA DEFINITION DES POLITIQUES

Le développement de la coopération régionale est fortement handicapé par la balkanisation de la région, doublé d'une difficulté de communication, au sens propre comme au sens figuré, entre pays anglophones et francophones. La réalité économique et sociale montre que les espaces nationaux actuels ne sont pas pertinent pour la mise en oeuvre des politiques de développement. Un nombre important de décisions, dans le domaine économique et monétaire n'ont pas atteint leurs objectifs par ignorance de cette réalité. C'est pourquoi il est à la fois nécessaire de comprendre les spécificités de chaque pays et de cerner les espaces régionaux au sein desquels des stratégies communes devraient être adoptées.

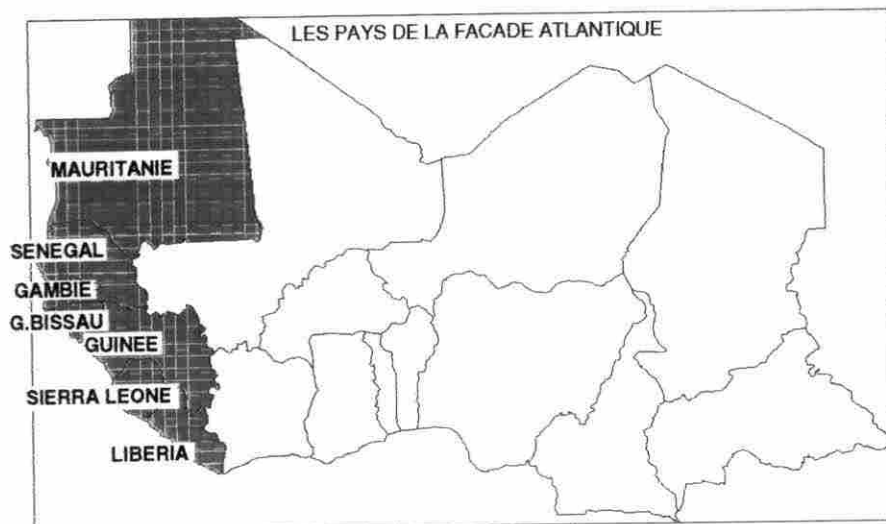
LES PAYS DU GOLFE DE GUINEE AROUND DU NIGERIA : LE COEUR DE L'ECONOMIE REGIONALE



DONNEES POUR 1990	POPULATION TOTALE - MILLIERS (%REGION)	NIVEAU D'URBANISATION	PIB TOTAL (%REGION)	PIB/TETE	AIDE/TETE
COTE D'IVOIRE	11 443 (6 %)	47 %	10 %	780	60
GHANA	14 466 (7 %)	31 %	7 %	390	39
TOGO	3 454 (2 %)	29 %	1 %	352	66
BENIN	4 499 (2 %)	37 %	2 %	326	58
NIGERIA	93 517 (48 %)	49 %	48 %	434	3
CAMEROUN	11 484 (6 %)	39 %	13 %	964	43
TOTAL	138 862 (71 %)	45 %	81 %	496	18

■ La bande de pays du golfe de Guinée qui va d'Abidjan à Yaoundé regroupe plus de 80 % du PIB régional, fortement concentré sur une bande côtière de faible profondeur. Cette bande polarise l'essentiel du marché régional et c'est là que se trouve le plus grand potentiel d'échanges régionaux. Au centre de ce système, le Nigeria représente à lui seul 50 % du PIB régional et sa richesse minière lui assure une prospérité durable : c'est le véritable coeur de l'économie régionale. Encore faudra-t-il qu'il arrive à régler ses dissensions politiques internes. ■ La Côte d'Ivoire, le Ghana et le Cameroun constituent autant de pôles secondaires disposant d'acquis et de potentiels économiques. Leur avenir sera en grande partie influencé par le Nigeria : l'économie de la fédération redémarrera-t-elle, leur fournira-t-elle de nouveaux marchés et des opportunités de diversification ? ■ Le Bénin et le Togo, quant à eux, du fait de leur petite taille, ne peuvent espérer que jouer un rôle d'intermédiaire commercial entre les grands pays de la zone.

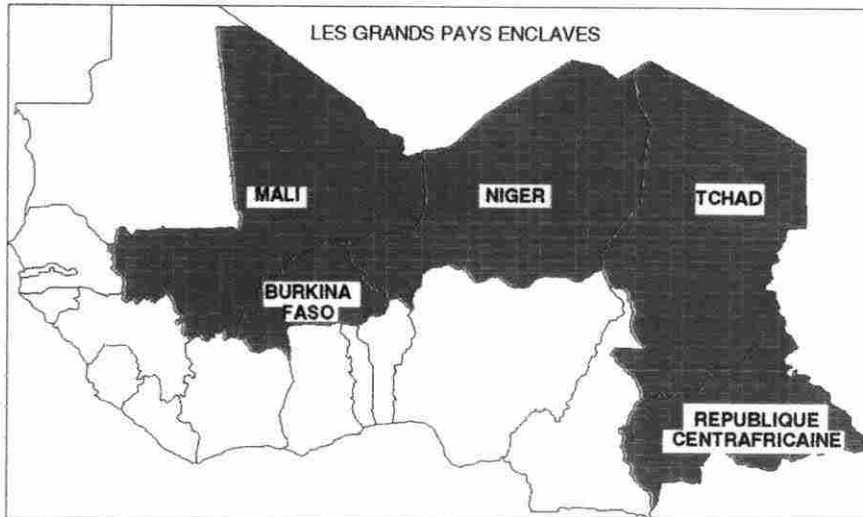
LA FACADE ATLANTIQUE ENTRE EXTRAVERSION ET INSERTION REGIONALE



DONNEES POUR 1990	POPULATION TOTALE (% REGION)	NIVEAU D'URBANISATION	PIB TOTAL (% REGION)	PIB/TETE	AIDE/TETE
MAURITANIE	1 964 (1 %)	42 %	0, %	466	120
SENEGAL	7 275 (4 %)	43 %	5 %	598	112
GAMBIE	925 (0, %)	32 %	0, %	288	108
CAP-VERT	323 (0, %)	32 %	0, %	528	328
GUINEE BISSAU	964 (0, %)	26 %	0, %	172	144
GUINEE	5 270 (3 %)	28 %	2 %	248	54
SIERRA LEONE	3 688 (2 %)	30 %	1 %	256	21
LIBERIA	2 648 (1 %)	26 %	1 %	182	43
TOTAL	23 057 (12 %)	34 %	10 %	373	81

- Les pays sahéliens de la façade atlantique (Sénégal, Mauritanie, Gambie, Cap Vert) ont des caractéristiques très spécifiques : un domaine agricole très réduit et/ou dégradé, une urbanisation légèrement plus forte que la moyenne régionale, un commerce extérieur très largement dominé par les échanges au loin. Cette zone dispose d'une marge de manoeuvre étroite pour l'avenir : comment créer les emplois urbains nécessaires compte tenu de la faible capacité d'accueil du milieu rural ? Comment se raccrocher au coeur du marché régional ?
- Les pays forestiers (Guinée Bissau, Guinée, Sierra Leone, Libéria) disposent en revanche de potentiels naturels importants, en particulier la Guinée. A long terme, ce groupe de pays a plusieurs évolutions possibles. Soit il se connecte progressivement, *via* la Côte d'Ivoire, au coeur du marché régional. Soit, il rejoint les pays côtiers sahéliens dans un comportement plus franchement extraverti. Soit, enfin, il se replie sur lui-même dans une perpétuation de la succession des crises du passé.

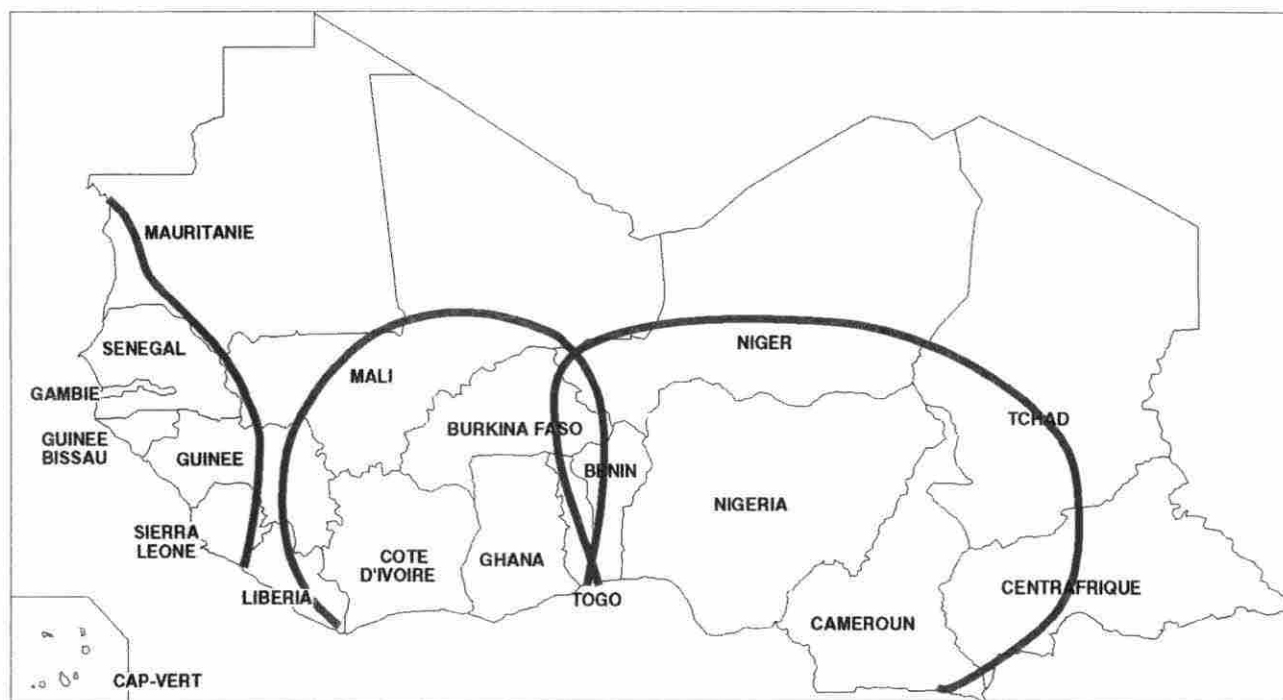
L'AVENIR NECESSAIREMENT REGIONAL DES GRANDS PAYS ENCLAVES



DONNEES POUR 1990	POPULATION TOTALE (%REGION)	NIVEAU D'URBANISATION	PIB TOTAL (%REGION)	PIB/TETE	AIDE/TETE
MALI	8 184 (4 %)	22 %	2 %	238	61
BURKINA FASO	8 681 (4 %)	22 %	2 %	232	38
NIGER	7 678 (4 %)	16 %	3 %	280	49
TCHAD	5 454 (3 %)	24 %	1 %	166	60
CENTRE-AFRIQUE	2 441 (1 %)	41 %	1 %	354	100
TOTAL	32 438 (17 %)	22 %	9 %	243	55

■ Les grands pays enclavés sont, pour la plupart, des pays sahéliens. Ils se caractérisent par une grande variabilité du climat, auxquels ils sont d'autant plus sensibles que leur population reste très majoritairement rurale, le niveau moyen d'urbanisation de ce groupe de pays étant de 22 %. Enfin, ce sont les pays les plus démunis, leur PIB moyen par habitant est la moitié de celui du reste de la région. ■ Cette zone est depuis longtemps une zone d'émigration massive. Son avenir continuera à dépendre de l'évolution de la capacité d'absorption des pays côtiers et des débouchés plus lointains de l'émigration. ■ D'autre part, la principale alternative durable de ces pays réside dans le développement du secteur agro-industriel basé sur l'exploitation des filières pour lesquelles ils disposent d'avantages comparatifs régionaux. L'enjeu principal de ces filières sera d'exporter de moins en moins de produits bruts et plus de produits transformés, générateurs d'une plus grande plus-value.

DES "SOUS-ESPACES" DE CONCERTATION



■ Les nombreux travaux réalisés depuis 1986, sous l'égide du CILSS et du Club du sahel, sur les échanges régionaux en Afrique de l'ouest ont permis d'identifier trois "sous-espaces" au sein desquels, les échanges commerciaux sont importants ou potentiellement importants et dont les politiques économiques des pays qui les composent interagissent fortement entre elles.

■ Le croisement entre cette vision de l'Afrique de l'ouest et les "catégories" de pays définies dans WALTPS ne pose pas problème : • d'une part, on retrouve dans chaque sous-espace les pays enclavés dont l'économie dépend des pays côtiers voisins ; • d'autre part, les sous-espace "centre" et "est" correspondent aux deux pôles "concurrents" du golfe de Guinée : le pôle Nigérian et le pôle Ivoiro-ghanéen.

■ Cette lecture de la région est certes imparfaite et ne doit pas faire oublier, par exemple, l'influence du Nigeria sur l'ensemble de la région, la double connexion du Mali aux sous-espaces "ouest" et "centre" ou encore l'existence de la zone franc. Elle définit cependant, une vision minimale d'espaces au sein desquels, les flux migratoires, les échanges et les interactions économiques et monétaires sont suffisamment forts pour ne plus être ignorés des politiques officielles.

LES PUBLICATIONS DE WALTPS

SYNTHESE DE L'ETUDE -SAH/D(94)439-

S. Snrech, avec la collaboration de J.M Cour et D. Naudet

70 pages + annexes et cartes

Préfacée par Anne de Lattre, cette synthèse présente, en 25 fiches thématiques, les principaux arguments de WALTPS. Le document est organisé en trois sections : 1) l'Afrique de l'ouest en mutation de long cours, 2) quelques repères pour l'avenir et 3) les enjeux du présent.

LES PRINCIPAUX DOCUMENTS DE TRAVAIL

- **Description du peuplement en Afrique de l'Ouest. Commentaire de la base de données.** B. Kalasa. Décembre 1993. 124 pp + annexes. - SAH/D(93)415 (disponible en anglais).
- **Base de données démographiques.** B. Kalasa, avec l'appui de J.M Cour et B. Ninnin. Décembre 1994. -SAH/D(94)443- (document bilingue)
- **Analyse démo-économique rétrospective et esquisse d'image démo-économique à long terme de la région Afrique de l'Ouest.** J.M COUR. Janvier 1994. 80 pp + annexes. -SAH/D(93)410- (disponible en anglais).
- **Eléments de vision économique prospective, l'Afrique de l'Ouest à l'horizon décennal.** J.D. Naudet (DIAL). Novembre 1993. 62pp. - SAH/D(93)411- (disponible en anglais).
- **Géographie économique du milieu ouest-africain ; marchés, peuplement, agriculture, routes ; éléments de modélisation 1960-1990.** B. Ninnin. Juin 1994. 107 pp + annexes. - SAH/D(94)422- (disponible en anglais).
- **Etats, frontières et dynamiques d'aménagement du territoire en Afrique de l'Ouest.** J.O. IGUE et B.G SOULE. Décembre 1993. 74 pp + annexes. - SAH/D(93)421- (disponible en anglais).
- **Le financement extérieur du développement en Afrique de l'Ouest : analyse des transferts et réflexion sur l'aide au développement (1960-1990).** J.M. COUR et D. NAUDET (DIAL). Juillet 1994. 124 pp. -SAH/D(94)423-
- **L'éducation en Afrique de l'Ouest : situation, enjeux et perspectives.** R. Pons. Juin 1994. 47 pp. - SAH/D(94)432-
- **L'urbanisation en Afrique de l'Ouest : mécanismes et logiques.** M. Arnaud. Décembre 1993. 30 pp + annexes. -SAH/D(93)412- (disponible en anglais).
- **Eléments d'analyse socio-politique de l'Afrique de l'Ouest. Synthèse de différentes contributions.** A paraître en décembre 1994 -SAH/D(94)420-
- **Les conséquences démographiques de l'épidémie de VIH/SIDA en Afrique de l'Ouest.** J.J Gabas, M. Postel et B. Kalasa. Décembre 1993. 23 pp + annexes. -SAH/D(93)417-
- **Peuplement et économie en Afrique de l'Ouest.** J.D. Naudet. Novembre 1992. 51 pp + annexes. - SAH/D(93)406-
- **Performances du secteur agricole et redistribution de la population en Afrique de l'Ouest.** J.M Cour. Décembre 1993. 33 pp + annexes. -SAH/D(93)414- (disponible en anglais).
- **Modélisation des flux d'échanges extérieurs internationaux 1970-90 (effets structurels, inclinaisons spécifiques) et analyse des modèles d'ouverture en Afrique de l'Ouest.** J.D. Naudet (DIAL). Février 1993. 33 pp + annexes. - SAH/D(93)405-
- **Modélisation démo-économique des pays en voie de peuplement.** J.D. Naudet. Janvier 1993. 33pp. - SAH/D(93)407-
- **Nombreux documents et notes de travail sur les études de cas nationales : Burkina, Ghana, Mali, Nigeria et Sénégal**